

Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT

Procès-verbal de la réunion téléphonique du Bureau

Mercredi 20 septembre 2017 – 18 h 30

Présents :

• Olivier SINOT, Francis CORNETTE, Cyril VILLEMEN, Georges GUTFREUND, Serge TISSERANT.

Absents : Gérald PAILLARD, Bernard MONCHOT, Gabriel SPENLEHAUER, Roger TRIOLET.

Ordre du jour :

- 1/ Résultats des votes (doodle) du Comité directeur
- 2/ État d'avancement du Projet Associatif
- 3/ Budget
- 4/ Logo
- 5/ Assemblée Générale Ordinaire 2017
- 6/ Questions diverses
- 7/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau

Procès verbal :

• En ouverture de réunion

– **Proposition d'Olivier** : *Que les décisions du bureau ne soient validées qu'à l'unanimité des membres présents du Bureau. En cas de non unanimité, un vote est à demander au Comité directeur. Remarque : il y a beaucoup de décisions à prendre, certaines parfois mineures, comme par exemple, le choix de la formule pour l'AG ordinaire. L'objectif est tout de même de ne pas inonder le Comité directeur de votes, dès qu'une idée a pointé.*

– **Proposition de Gabriel (transmise avant la réunion)** : *Je pense que de faire régler par le vote du Comité directeur des avis divergents ou positions divergentes du Bureau sur un sujet n'est pas démocratique. D'autre part demander l'unanimité est source de décisions non prises (ex : droit de véto à l'ONU, vote européen). Ce qu'il faut faire, c'est préciser les prérogatives du Bureau en prise de décisions (statuts, règlement intérieur).*

Voilà quel devrait être notre fonctionnement en Bureau ou en Comité directeur :

1° Nous sommes tous élus sur une même liste et donc faisons partie de la même équipe, ce qui n'empêche pas d'avoir des avis individuels différents lors d'un vote.

2° Après le résultat du vote, toutes les personnes qui ont dit « NON » ou ont voté « CONTRE » doivent être solidaires et promouvoir le résultat de la décision prise à la majorité. C'est cela la vraie démocratie."

Décision. A faire : préciser les prérogatives du Bureau et du Comité directeur aux prises de décisions. À inscrire dans le règlement intérieur.

Le GP Gestion Administrative et Juridique (Membres : Georges Gutfreund et Cyril Villemin) a la mission de s'atteler à ce sujet. Tout membre du Comité directeur, qui souhaiterait participer à ces travaux, peut se rapprocher de Georges (avant le 01/10/2017).

Objectif : Présenter un projet de RI lors de la réunion du 03/11/2017.

S'en suit un certain nombre de remarques :

- Georges et Serge : Besoin de plages de débats, avec présence physique des individus.**
- Olivier : Besoin de préparer les sujets mis à l'ODJ du comité, en amont, par des groupes de projets ou groupes constitués pour traiter un sujet spécifique.**
- Rappel de la date de la prochaine réunion plénière : vendredi 03/11/2017.**
- Francis : Question à poser à la prochaine réunion plénière. Selon quelle fréquence programmons-nous les réunions du Comité directeur ?**
- Pour info : En Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, il y avait 4 à 5 réunions par an.**
- Tous : Cette question sera tranchée le 3 novembre 2017, mais l'avis de tout le Comité directeur sera demandé dès à présent, par un doodle. Au choix : en plus de l'AG, 2 réunions, 3 réunions, 4 réunions ou 5 réunions par an et, plutôt des réunions physiques ou plutôt des visioconférences ou un mixte des deux.**

1/ Résultats des votes (doodle) du Comité Directeur

- Vote 1 - Challenge des clubs du COREG Grand Est**

Pour : 17

Contre : 0

Blanc : 5

Ne souhaite pas participer au vote : 0

N'ont pas participé au vote : 3

Décision : Proposition adoptée à la majorité

- **Vote 2 - Aide au développement**

Pour : 22

Contre : 0

Blanc : 0

Ne souhaite pas participer au vote : 0

N'ont pas participé au vote : 3

Décision : Proposition adoptée à la majorité

- **Vote 3 - Aide à l'achat de matériel informatique**

Pour : 15

Contre : 9

Blanc : 1

Ne souhaite pas participer au vote : 0

N'ont pas participé au vote : 0

Décision : Proposition adoptée à la majorité

- **Vote 4 - Concentration féminines**

Pour : 13

Contre : 2

Blanc : 8

Ne souhaite pas participer au vote : 0

N'ont pas participé au vote : 2

Décision : Proposition adoptée à la majorité

2/ État d'avancement du Projet Associatif

– **Olivier** : Une réunion a eu lieu le 14/09 avec Gabriel Spenlehauer, Frédéric Schull, Denis Vierling, Olivier Sinot (absent : Francis Cornette). Des actions ont commencé à être mises en face de chaque objectif. Nous sommes aussi en attente du retour des différents groupes de projet. Une seconde réunion aura lieu en semaine 39.

Du point de vue financier, nous prévoyons de demander, en 2018, 30.000 € à la Région, contre 19.000 € obtenus cette année.

Décision : Les membres du Bureau vont se rapprocher des responsables de GP pour les aider à finaliser leur projet 2018, très prochainement.

3/ Budget

– Cyril : présentation d'un état financier au 19/09/2017

– Commentaire : À ce jour, le budget est en déficit de 14.578,19 €, mais 20.579,00 € de recettes sont encore à percevoir, ainsi que des dépenses à venir. Au 30/11/2017, le bilan devrait être proche de l'équilibre.

4/ Étude du Logo "COREG"

– Le Groupe de Projet Communication Interne et Externe composé de Olivier, Georges, Gabriel et Francis étudie cet objectif depuis plusieurs semaines. Le Bureau du 30/08/2017 a missionné Francis et Gabriel afin d'établir une sélection de 2 logos parmi ceux transmis, et à proposer au choix définitif du Comité directeur.

5/ Assemblée Générale Ordinaire 2017

• **Dimanche 4 février 2018**

– Bernard (proposition transmise avant la réunion) : Faire une réunion du Comité directeur le matin / déjeuner / AG l'après-midi.

– Gabriel (réponse transmise avant la réunion) : Attention à la problématique des déplacements des clubs en covoiturage éventuel avec des membres du Comité directeur.

Décision du Bureau :

– Réunion du Comité directeur de 10 h 00 à 12 h 00 (l'amphi sera disponible dès le matin pour ceux qui arriveraient en avance).

– Casse-croute de 12 h 00 à 13 h 00 pour les élus du Comité directeur.

– Accueil des participants à l'Assemblée générale à partir de 13 h 00.

– Assemblée générale : de 14 h 00 à 16 h 30.

– Francis : Invitation de la Présidente de la FFCT à l'Assemblée générale du Coreg

6/ Questions diverses

- **Prochaine réunion du Comité directeur : vendredi 3 novembre 2017**

– **Olivier** : *Que penseriez-vous de faire la réunion de 15 h 00 à 19 h 00 ? Initialement, nous avions prévu de la faire de 18 h 00 à 21 h 00, mais pour être à Tomblaine à 18 h 00, il faut partir d'Alsace ou de Champagne-Ardenne à 16 h 00, voir 15 h 00. Autant dire que les actifs seront dans tous les cas obligés de poser un après-midi de congé. Aussi, pourquoi ne pas faire la réunion l'après-midi, ce qui permettra au moins de ne pas rentrer au milieu de la nuit pour ceux qui viennent de loin.*

– **Francis** : *Pour ma part, une réunion de 14 h 00 à 18 h 00 serait parfaite. Puis un petit casse-croûte jusqu'à 19 h 00 et ce qui fait un retour maison 21 h 00 / 22 h 00.*

Décision du bureau : Réunion du Comité directeur de 14 h 00 à 18 h 00.

- **Remboursement des frais de déplacement**

– **Olivier** : *Remboursement des frais de déplacement à 0,30 € ou 0,20 €. Demande de plusieurs à ce que ceci soit mis au vote de l'ensemble du Comité directeur.*

– **Gabriel (commentaire transmis avant la réunion)** : *Reporter ce vote après étude complète sur la problématique du déplacement (moyen, covoiturage, règles type FFCT). Y a-t-il un problème de budget pour les remboursements km ? Voir aussi la question de la présence des clubs à l'AG CoReg en termes de déplacement, quelle règle ?*

– **Olivier** : *Pour moi, il faut définir les règles de prise en charge des frais de déplacement, pour les réunions, pour les missions, pour les élus, pour les membres non élus, pour la participation des Codep/Clubs à l'AG (voir exemple AG fédé). Une proposition est à faire par le groupe de projet "Gestion Administrative et Juridique" (C. Villemain, G. Gutfreund), qui s'occupe notamment du règlement intérieur. Les personnes intéressées pourront travailler sur ce sujet en se rapprochant de Georges, avant le 15/10/2017. La proposition faite par ce groupe de travail sera ensuite soumise à l'ensemble du Comité.*

- **Mémodates FFCT**

– **Olivier** : *La FFCT nous propose d'acheter des MÉMODATES édition 2018, au tarif de 0,80 € (calendrier FFCT). Est-ce que cela se faisait dans les anciennes ligues ?*

Champagne-Ardenne : *pas d'achat (200 au niveau du Codep 10)*

Lorraine : *pas d'achat*

Alsace : *achat de 100 mémodates jusqu'en 2016 (pas en 2017)*

– **Georges** : *c'est surtout les CODEP qui en distribuent. A l'AG du COREG, ça sera tard début février et tous les clubs ne seront pas présents.*

Décision : Pas d'achat de Mémodates 2018 par le COREG.

- **Réunion CROS**

– **Olivier**. *Fusion des 3 CROS : invitation au séminaire des Ligues et Comités Régionaux du Grand Est pour la création du CROS Grand Est, samedi 30 septembre 2017 de 9 h 30 à 16 h 30, à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine. Qui peut représenter le COREG ?*

Décision : Demander à Gérald, puis Serge, puis Cyril.

7/ Prochaines réunions téléphoniques du Bureau

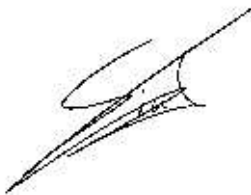
- 27 septembre 2017
- 11 octobre 2017
- Réunion de préparation logistique de l'Assemblée Générale à prévoir

8/ Prochaine réunion du Comité directeur

- 3 novembre 2017 à 14 h 00 – Tomblaine (54)

La réunion du Bureau du GOREG GE se clôture vers 20 h 35.

Fait à Tomblaine, le 25 septembre 2017.



Le Président
Olivier SINOT



Le Secrétaire,
Francis CORNETTE